



GARANTIE D'HEURES

Prolongation du programme



Après analyse des retombées du programme de garantie d'heures mis en place pour la période estivale, il a été décidé de maintenir cette stratégie pour la prochaine année. Cette mesure concerne les infirmières, infirmières auxiliaires, préposés aux bénéficiaires et agentes administratives. L'objectif? Améliorer la gestion et la rétention de la main-d'œuvre.

Pour les personnes déjà inscrites à ce programme, la garantie d'heures sera automatiquement prolongée jusqu'au 6 janvier 2018. Si une personne désire se retirer de la garantie d'heures pour l'automne et le début de l'hiver (soit du 17 septembre 2017 au 6 janvier 2018), elle doit le faire au plus tard le 11 août prochain. Pour ce faire, il faut remplir un nouveau formulaire et l'acheminer au service de gestion des effectifs lié à votre installation. Notez que la garantie d'heures ne sera pas renouvelée pour les personnes qui ont demandé un congé pour études.

Durant la période où une garantie d'heures est offerte, les personnes qui ne s'en seront pas prévaluées pourront y adhérer en remplissant le formulaire. L'application de la garantie d'heures sera effective à la prochaine confection d'horaire. Il sera aussi possible de se retirer en respectant les modalités habituelles de modification de disponibilités, qui revient, dans la plupart des cas, aux trois mois.

Les retombées du programme seront évaluées trois fois par an.

Les détails et formulaires sont dans l'intranet :

Espace Employés | Affichage de postes, garanties d'heures et nominations

OFFRE DE GARANTIE D'HEURES*

TITRE D'EMPLOI	GARANTIE OFFERTE
Infirmière et infirmière auxiliaire	8 jours / 14
Préposé aux bénéficiaires	7 jours / 14
Agente administrative	42 heures aux 2 semaines

* Des disponibilités sont requises et des conditions s'appliquent (voir l'intranet).



APPELS DE CANDIDATURES

S'engager pour la profession infirmière

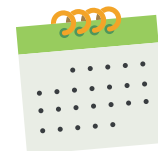
Vous avez moins de cinq ans d'expérience comme infirmière ou infirmière auxiliaire et vous souhaitez participer à l'amélioration de la pratique infirmière? Faites partie du comité de la relève du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)!

Par ailleurs, le CECII recherche un membre coopté pour un remplacement de congé de maternité. Vous êtes infirmière et ce poste vous intéresse? Soumettez votre candidature!

Les candidatures seront reçues du 1^{er} au 25 août. Toute l'information et les formulaires sont disponibles dans l'intranet : **CIUSSS de l'Estrie – CHUS | Conseils et comités | CII**

LOGIBEC - NOUVELLE FONCTION

Horaires disponibles et à jour en tout temps



Votre horaire de travail ainsi que celui de vos collègues seront maintenus à jour et disponibles à tous, en tout temps, dans Logibec (au même endroit que votre relevé de présence).

Dans la section « Horaire », cliquez sur « Tous les horaires ». Ensuite, il suffit de choisir une date, un département et un titre d'emploi pour voir les personnes qui travailleront à ce moment.

Cette nouvelle fonction a été installée grâce aux récentes mises à jour du système Logibec.

Pour plus d'information, consultez votre gestionnaire.

NOMINATION

ÉRIC LABBÉ

Coordonnateur d'activités (Hôpital BMP), DSI (intérim)

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Avez-vous défini vos questions secrètes?

Avis aux personnes qui utilisent un CIP (code d'identification personnel) pour ouvrir une session Windows (format ABCD1234)

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, lorsque vous communiquez avec le Centre d'assistance régional (CAR) pour faire déverrouiller votre compte Windows, Lotus Notes ou certaines applications régionales, on vous demande de répondre à l'une de vos questions secrètes. À défaut de les avoir définies, on vous demande minimalement votre date de naissance.

Pour une sécurité accrue, il est recommandé de définir ou de mettre à jour vos trois questions et réponses personnalisées et secrètes. La démarche est simple et très rapide :



- 1) Ouvrez Internet Explorer
- 2) Copiez le lien suivant : questions-secretes.reg05.rtss.qc.ca
- 3) Entrez votre CIP et cliquez sur « Valider »

Si votre date de naissance est la seule question qui vous est posée, c'est que vous n'avez pas encore défini vos questions secrètes.

- Saisissez votre date de naissance et cliquez sur « Valider »
- Composez trois questions et réponses secrètes et personnalisées, puis cliquez sur « Mettre à jour »

Si une ou plusieurs questions apparaissent, ce sont les questions personnalisées que vous avez déjà définies.

- Pour les mettre à jour, répondez aux questions et cliquez sur « Valider »
- Si vous avez oublié les réponses, communiquez avec le CAR

Assurez-vous de choisir des questions dont les réponses ne varient pas dans le temps et dont vous vous souviendrez à long terme.

Pour plus d'information, joignez le CAR au 819 829-0084 ou, sans frais, au 1 866 942-0084, ou encore consultez l'intranet :

Boîte à outils | Sécurité de l'information

À L'AGENDA DES FONDATIONS

DÈS MAINTENANT

Inscriptions au Défi

Adapte ta course

(qui aura lieu le 17 septembre 2017)

Fondation du Centre de réadaptation Estrie

Info et inscription : courirenestrie.com



26 JUILLET

Tirage VR de la santé Desjardins

(parmi les finalistes du tirage du 23 juillet)

Au profit de huit fondations

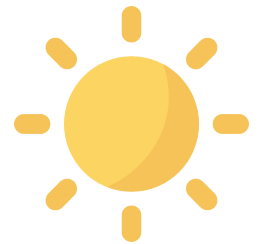
Info : fondationchus.org

Pour connaître toutes les activités des fondations, consultez santeestrie.qc.ca | Fondations

RELÂCHE ESTIVALE

Prochaine parution le 21 août

Notez que *La VIÉtrine express* fera relâche le 31 juillet ainsi que les 7 et 14 août. Bonnes vacances à tous!



La VIÉtrine express est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à journal.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca

Prochain numéro : 21 août 2017

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec